



Assemblée générale

Distr. générale
20 octobre 2017
Français
Original : russe

Soixante-douzième session

Point 42 de l'ordre du jour

Nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique

Lettre datée du 11 octobre 2017, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte de l'appel que la Douma d'État de l'Assemblée fédérale de la Fédération de Russie a lancé à l'Assemblée générale des Nations Unies, aux parlements des États Membres de l'Organisation des Nations Unies et aux organisations parlementaires internationales concernant la nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 42 de l'ordre du jour.

(Signé) V. Nebenzia



**Annexe à la lettre datée du 11 octobre 2017 adressée
au Secrétaire général par le Représentant permanent
de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation
des Nations Unies**

**Douma d'État de l'Assemblée fédérale de la Fédération
de Russie**

Septième législature

**Appel lancé par la Douma d'État à l'Assemblée générale
des Nations Unies, aux parlements des États Membres
de l'Organisation des Nations Unies et aux organisations
parlementaires internationales concernant la nécessité
de lever le blocus économique, commercial et financier
imposé à Cuba**

La Douma d'État de l'Assemblée fédérale de la Fédération de Russie appelle l'Assemblée générale des Nations Unies, les parlements des États Membres de l'Organisation des Nations Unies et les organisations parlementaires internationales à engager les États-Unis d'Amérique à lever le blocus économique, commercial et financier qu'ils imposent à Cuba.

La Douma d'État réitère la position qu'elle a exprimée à plusieurs reprises dans des déclarations et appels lancés au fil des ans au sujet de la politique de sanctions imposée à la République de Cuba par le Gouvernement américain.

Cela fait déjà plus de 50 ans que les États-Unis exercent une pression politique et économique unilatérale sur la République de Cuba, au mépris des buts et principes fondamentaux de l'Organisation des Nations Unies. Les sanctions que Washington inflige à ce pays depuis de nombreuses années freinent sa croissance économique et portent atteinte aux droits et intérêts légitimes de ses citoyens, notamment en matière d'accès aux médicaments et à d'autres biens de première nécessité.

Les États-Unis font depuis longtemps fi des résolutions adoptées à la majorité absolue par l'Assemblée générale des Nations Unies concernant la nécessité de mettre fin à ce blocus. En octobre 2016, ils se sont abstenus de voter lors de l'adoption d'une résolution à ce sujet, ce qui aurait pu être considéré comme un pas dans la bonne direction, mais les choses en sont restées là.

La politique menée par les États-Unis d'Amérique à l'égard de Cuba, État voisin indépendant, va à l'encontre des principes fondamentaux de droit international énoncés dans la Charte des Nations Unies. En effet, le principe de non-intervention dans les affaires intérieures veut que tout État ait le droit inaliénable de choisir son système politique, économique, social et culturel sans aucune forme d'ingérence de la part d'un autre État.

Bien que Washington ait annoncé une normalisation de ses relations bilatérales avec La Havane, reconnu que sa ligne de conduite était obsolète et assoupli certains aspects du blocus, et malgré le rétablissement des représentations diplomatiques dans les deux pays, dans la pratique, la majorité des sanctions et restrictions continuent d'être imposées à la République de Cuba et à sa population.

Contre toute attente, les relations entre Cuba et les États-Unis ne s'améliorent pas. Au contraire, elles ont plutôt tendance à se détériorer et plusieurs questions

dont dépend la poursuite du dialogue entre les deux pays restent sans réponse. Les déclarations adressées au plus haut niveau par les autorités américaines au Gouvernement cubain, notamment à la tribune d'organisations internationales, sont empreintes d'une inquiétante animosité et témoignent de la résurgence d'éléments conflictuels qui menacent les accords existants.

Les députés de la Douma d'État saluent la volonté exprimée par les peuples du monde entier, y compris la société américaine, de parvenir à la levée du blocus économique, commercial et financier imposé à la République de Cuba et à une normalisation rapide des relations entre Washington et La Havane.

La Douma d'État appelle les autorités américaines à cesser d'empêcher la République de Cuba d'exercer ses droits souverains, notamment en ce qui concerne la liberté du commerce et de la navigation internationaux et la mise en place de relations commerciales, économiques et financières réciproquement avantageuses avec tous les pays, et les prie de se conformer à la volonté de la communauté internationale, qui insiste pour que soit rapidement levé le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba et que soient respectés les principes et normes de droit international universellement reconnus, tels que les principes d'égalité souveraine et de non-intervention dans les affaires intérieures d'autres États.

Cela fait plusieurs décennies que le peuple cubain, qui ne peut être brisé et pour qui la liberté de la patrie passe avant tout, résiste vaillamment aux dures sanctions et agressions extérieures, ce qui démontre l'inutilité du blocus décrété en 1962 par les États-Unis.

Reconnaissant le rôle central de coordination que joue l'Organisation des Nations Unies dans les relations internationales, la Douma d'État appelle l'Assemblée générale des Nations Unies, les parlements des États Membres de l'ONU et les organisations parlementaires internationales à prôner activement la levée du blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis et à prendre à cette fin des mesures pratiques bilatérales et multilatérales en tirant parti des diverses formes de coopération internationale.

Le Président de la Douma d'État de l'Assemblée fédérale
de la Fédération de Russie
V. V. Volodin

Moscou, le 27 septembre 2017